

Marseille 4 décembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE :

## LA POSTE MARSEILLE EURO-MÉDITERRANÉE :

Depuis le 11 octobre 2022 une réorganisation, la plus importante du département à été mise en œuvre sur le périmètre d'Euro méditerranée qui assure la distribution du courrier et des lettres recommandées sur les 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> arrondissement.

Les pétitions, les rassemblements, les alertes, n'ont pas empêché cette mise en place et la catastrophe qui en découle depuis, pour les facteurs et les factrices, mais aussi pour les usagers des cinq arrondissements du centre-ville.

**En effet difficile de maintenir un service de qualité avec près de 50 emplois en moins !**

**Depuis ce sont des usagers professionnels, comme particuliers qui sont à bout de nerfs !**

**Près de 200 réclamations certains jours d'usagers mécontents !**

**La situation des facteurs et des factrices est dégradée au point que le comité hygiène sécurité et conditions de travail a voté le 29 novembre une enquête pour risque grave !**

Face à cela la direction de Marseille Euro méditerranée à réagit en mandatant un huissier de justice sur les différents sites dans le but d'entraver le rôle des représentants du personnel notamment en les empêchant de s'exprimer devant l'ensemble du personnel !

APRÈS LA RÉORGANISATION : LA RÉPRESSION!

Jeudi 8 décembre à 9h00 Laurent représentant du personnel au comité hygiène sécurité et conditions de travail de Marseille Euro-méditerranée est convoqué à une commission disciplinaire où la direction réclame contre lui : **15 jours de mise à pied avec privation de salaire pour avoir... pris la parole devant les facteurs et les factrices de Marseille Euro-méditerranée dans le cadre de son mandat !**

SUITE DISCIPLINAIRE TOUS AZIMUTS CONTRE LES AGENTS D'EURO MÉDITERRANÉE!

Laurent n'est que le premier d'une liste de procédures disciplinaires à venir. En effet 3 autres procédures sont en cours sur l'établissement, en lien direct ou indirect avec la réorganisation. C'est un véritable règlement de compte post réorganisation !

**Nous ne pouvons accepter ni le recul du service aux usagers dans nos arrondissements, ni l'acharnement disciplinaire contre les agents ! Nous appelons à un rassemblement et une conférence de presse devant le village la Poste 1 Place de l'hôtel des postes 13001 Marseille (poste Colbert) le jeudi 8 décembre à 9h.**